

4 Économie

**Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale
Les pays bénéficiaires à la découverte de
la norme ISO 22000**

FA.
Libreville/Gabon

LES formations comptant pour le 3e semestre du Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (Piqac) vont se poursuivre à travers tous les pays bénéficiaires jusqu'en janvier 2018. Deux thèmes sont au programme : la présentation de la norme ISO 14001 et

l'audit interne du Système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) ISO 22000. Ouverte le 6 novembre dernier à Brazzaville au Congo, la formation sur l'audit interne du SMSDA ISO 22000 s'est achevée le 8 novembre. Elle va se poursuivre du 13 au 15 novembre à Libreville au Gabon. Cette formation vise à doter les responsables des entreprises agroalimentaires des différents pays



Photo : D.R.

Les officiels lors d'une précédente réunion du Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (Piqac).

bénéficiaires du Piqac des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour programmer et conduire efficacement les missions d'audit interne dans leurs organismes respectifs. A la fin de cette session de formation, les participants seront capables, entre autres, de : identifier et interpréter les principales exigences de la norme ISO 22000 ; décrire les enjeux et les implications d'un

système de management de la sécurité des denrées alimentaires ; décrire les enjeux de l'audit interne pour un SMSDA. La norme ISO 22000 spécifie les exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées dans la chaîne alimentaire, lorsqu'un organisme a besoin de démontrer son aptitude à maîtriser les dangers liés à la sécurité desdites denrées.

10e réunion de l'équipe multidisciplinaire du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale

Plusieurs recommandations émises

COE
Libreville/Gabon

LA 10e réunion multidisciplinaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), commencée le 30 octobre dernier, s'est achevée jeudi dernier, à l'hôtel Réndama de Libreville. L'objectif de ce symposium était de fournir un cadre d'échanges approprié entre les bureaux sous-régionaux, régionaux et le siège. Plusieurs propositions de recommandations ont été

émises au cours de cette rencontre, en vue d'améliorer et rendre durables les systèmes de production agricole et alimentaire. Dans son mot de clôture, le représentant de la FAO au Gabon, Hélder Muteia, a remercié le ministre de l'Agriculture, Yves Fernand Manfoumbi, pour l'engagement du gouvernement gabonais en faveur de l'investissement dans l'agriculture. « Votre implication effective aux débats qui ont animé cette réunion ont permis de faire une analyse rigoureuse de la situation du secteur agricole



Photo : COE

Hélder Muteia, coordonateur du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, lors de son discours de clôture.

dans la région Afrique centrale. Cette rencontre a été pour nous l'occasion de renforcer la collaboration et la recherche de synergies avec des équipes techniques venues d'Accra et de Rome », a-t-il déclaré. Après une mise en évidence les difficultés de terrain auxquelles sont confrontés les techniciens et les réalités des pays partenaires de la FAO dans la sous-région Afrique centrale, les participants ont été appelés à plus d'engagement, et à trouver ensemble, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des solutions innovantes,

efficaces et durables aux défis qui se posent. « Le défi le plus important est celui d'intégrer les jeunes dans l'agroalimentaire. Et cela se fait par la recherche des terres fertiles. En même temps, nous travaillons pour avoir accès à la technologie. Ce qui implique la formation de ces jeunes. Et, aussi travailler sur les chaînes de valeur pour l'intégration dans les marchés. Il faut que la durabilité économique soit garantie », a souligné, pour sa part, Etienne Ngounio-Gabia, chargé de programme FAO en République Centrafricaine.

Groupe BGFIBank

Vers une amélioration du dispositif de supervision bancaire

MSM
Libreville/Gabon

LE président directeur général de BGFIBank, Henri Claude Oyima, a présidé, les 2 et 3 novembre 2017, au siège de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), la deuxième réunion du collège de superviseurs du groupe BGFIBank. Supervisée par Halilou Yerima Boubakary, secrétaire général de la Cobac, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du dispositif de supervision des groupes

transfrontaliers, conformément aux recommandations du comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Elle fait suite à la première réunion tenue en décembre 2015 ayant consacré l'inclusion effective de BGFI Holding Corporation dans le périmètre de supervision de la Cobac. A cette occasion, plusieurs points ont été abordés par le collège des superviseurs. Il s'agit, entre autres, de la gouvernance du projet de digitalisation des activités, de la structure organisationnelle du Groupe, des risques opérationnels, de change et de concentration, du renfor-



Photo : Nadège Ontounon

Le siège BGFI à Franceville.

cement des fonds propres, de l'importance des créances en souffrance, des modalités de facturation de la marque BGFIBank, de la rentabilité, de l'accompagnement des filiales par le Groupe, de

l'évolution des indicateurs financiers et des perspectives d'extension des filiales. Après deux jours d'échanges fructueux, le collège des superviseurs a exprimé un certain nombre de préoccupations qui, pour l'essentiel, ont donné lieu à des recommandations à la clôture de cette rencontre. Entre autres points évoqués, la mise en place d'un cadre juridique devant régir le fonctionnement et les modalités d'échange d'informations du collège des superviseurs, à travers une déclaration de coopération mutuelle. L'objectif, bien

entendu, étant de voir cette collaboration entre superviseurs constituer une force pour la sécurisation et la stabilisation des systèmes bancaires et financiers en Afrique. A noter que cette réunion s'est tenue en présence des représentants des autorités de supervision des pays d'accueil du Groupe, en l'occurrence la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine, la Banque centrale du Congo, la Commission de supervision bancaire et financière de Madagascar et la Banque centrale de São Tomé et Príncipe.

| | | | | | | | | |
|---|----------|---------|---------|----------------------------|----------------|--------------------|------------|------------------|
| <p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/11/2017</p>  <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p> | FIXING | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | INDICES BOURSISERS | | |
| | DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA | | en date du |
| XAF | xxxxx | xxxxx | xxxxxx | 1 EUR | 655,957 | CAC 40 | 10/11/2017 | 5 407,75 |
| USD | 1,1630 | 1USD = | 564,021 | 1 USD | 583,762 | DOW JONES | 10/11/2017 | 23 461,94 |
| CAD | 1,4779 | 1CAD = | 443,844 | 1 CAD | 467,459 | | | |
| JPY | 131,7500 | 1JPY = | 4,979 | 100 JPY | 517,735 | | | |
| GBP | 0,8863 | 1GBP = | 740,082 | 1 GBP | 772,585 | | | |
| CHF | 1,1589 | 1CHF = | 566,017 | 100 CHF | 59 329,74 | | | |
| ZAR | 16,5306 | 1ZAR = | 39,681 | 100 ZAR | 4 126,38 | | | |
| MAD | 11,0949 | 1MAD = | 59,122 | 1 MAD | 61,48 | | | |
| CNY | 7,7193 | 1CNY = | 84,976 | 1CNY | 87,53 | | | |
| KES | 120,6400 | 1KES = | 5,437 | 1KES | 5,60 | | | |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
10 Novembre 2017: 63,82